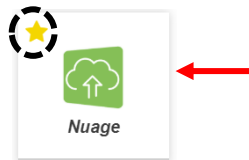


Accès au service

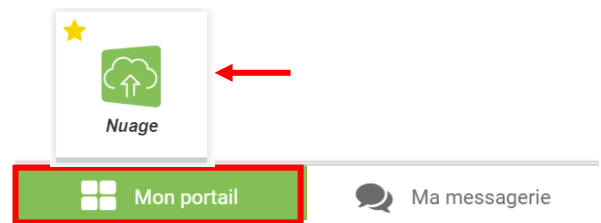
Pour accéder à Nuage, il est préalablement nécessaire de disposer d'un compte sur le portail SARA.

Connectez-vous sur l'**application MonSisra depuis votre bureau** avec vos identifiants ou depuis **votre navigateur** par : carte CPS, code Ephémère, Authentification par compte local (professionnel en établissement), MonSisra ou e-CPS.

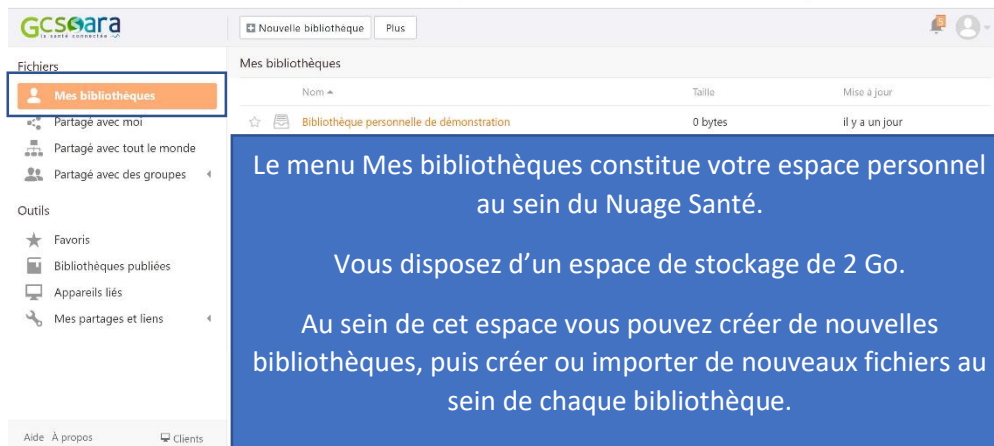
Si vous avez ouvert MonSisra depuis votre **navigateur**, cliquez la vignette « **Nuage** ». Vous avez la possibilité d'ajouter votre vignette aux favoris.



Si vous avez ouvert MonSisra depuis **votre bureau**, cliquez la vignette « **Nuage** » depuis Mon portail.



Une fois authentifié, vous accédez à la page ci-dessous :

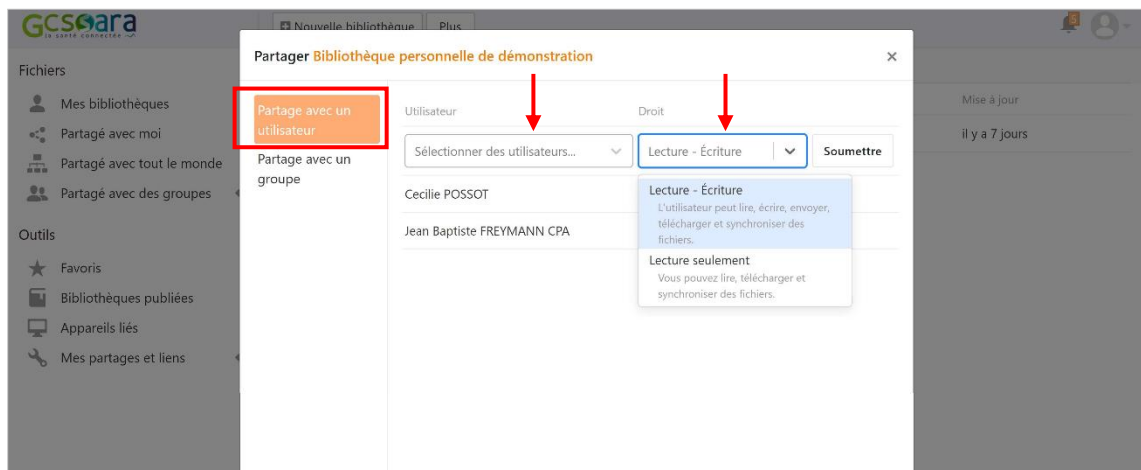
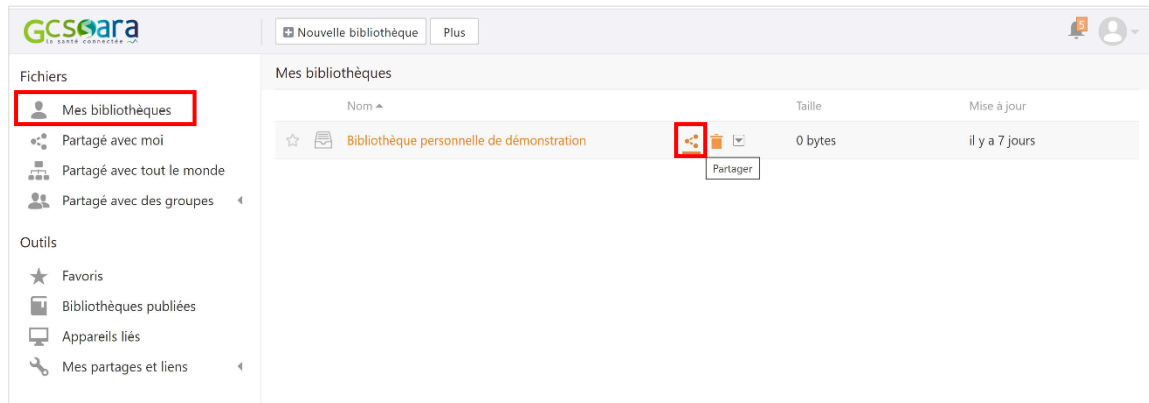


Le menu Mes bibliothèques constitue votre espace personnel au sein du Nuage Santé.

Vous disposez d'un espace de stockage de 2 Go.

Au sein de cet espace vous pouvez créer de nouvelles bibliothèques, puis créer ou importer de nouveaux fichiers au sein de chaque bibliothèque.

Vous pouvez ensuite partager votre bibliothèque avec d'autres utilisateurs de la plateforme : fonction « partager », puis recherchez la ou des personne(s) et enfin définissez leur niveau de droits (lecture seule ou lecture et écriture).




Groupe de partage

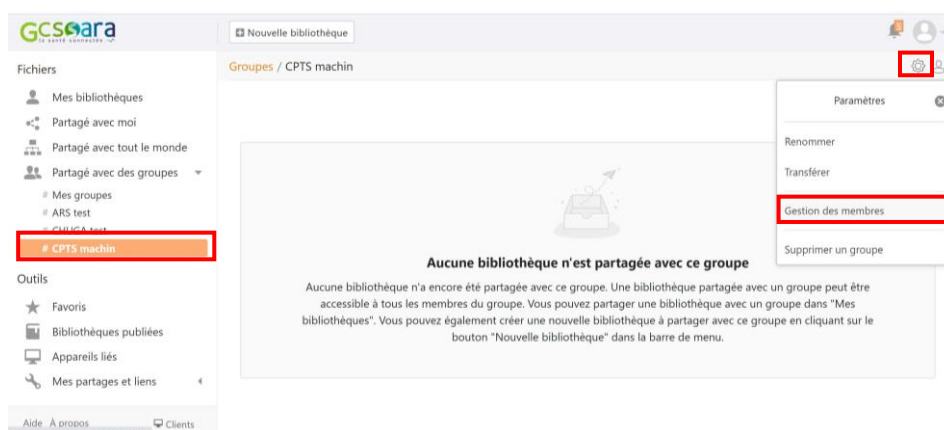
Le Nuage Sante ARA permet également la gestion de groupes.

Un groupe de partage doit au préalable être créé par un administrateur du GCS SARA.

Marche à suivre :

- 1) Sollicitez l'animateur territorial du GCS SARA pour la création du groupe ;
- 2) L'animateur territorial créé votre groupe, le nomme, et vous désigne « propriétaire » du groupe.
- 3) Une fois propriétaire du groupe, vous êtes autonome pour gérer les membres du groupe :
 - a. Sélectionnez le nom du groupe dans le menu de gauche,
 - b. Puis, cliquez sur la roue dentée,
 - c. Et enfin recherchez la ou des personnes à ajouter au groupe.

 Pour pouvoir être ajouté au groupe, le professionnel doit au préalable disposer d'un compte MonSisra et s'être déjà connecté une première fois.



Gestion des documents sur la plateforme

Le Nuage Sante ARA dispose des outils classiques d'édition documentaire, via une licence Onlyoffice. Cela permet de modifier en ligne, seul ou à plusieurs des documents de type Excel, Word, Power Point, par exemple, ou encore de stocker des fichiers pdf.

La modification synchrone de documents est possible. Toute modification réalisée par un utilisateur du groupe est immédiatement accessible aux autres utilisateurs.

D'une manière générale, il n'est pas nécessaire de télécharger les documents pour les modifier.

Pour optimiser la collaboration, et pour garantir la confidentialité de documents qui peuvent être sensibles, il est globalement préférable de privilégier la modification en ligne sur la plateforme.